

### Suivi bactériologique

	07 juin
	11:00
Entérocoques (n/100 mL)	<15
Escherichia coli (n/100 mL)	<15
Interprétation sanitaire ponctuelle	<span style="background-color: #e0ffff;"> </span>

Eau de bonne qualité  
 Eau de qualité moyenne  
 Eau de mauvaise qualité

A l'issue de chaque saison touristique, un classement sanitaire de la baignade est réalisé. Il est basé sur l'analyse statistique des résultats bactériologiques de l'année écoulée et des 3 années précédentes.

Classement sanitaire européen 2021



Eau d'excellente qualité

### Suivi des cyanobactéries

	Valeurs guides	07 juin	13 juin
Chlorophylle A (µg/L)	10 µg/L	19	
Cyanobactéries toxigènes (mm3/L)	1 mm3/L	0,038	0,31
Interprétation sanitaire		<span style="background-color: #e0ffff;"> </span>	<span style="background-color: #e0ffff;"> </span>

L'ARS Bretagne assure le suivi des cyanobactéries en complément du contrôle bactériologique car certains genres sont susceptibles de produire des toxines pouvant causer des troubles de santé chez l'homme et les animaux. Ce suivi est déclenché uniquement si la concentration en chlorophylle A dépasse les 10 µg/L signifiant le début d'un développement de phytoplancton. Les mesures de gestion sont graduées en fonction de la présence de cyanobactéries toxigènes dans l'eau :

Chlorophylle a < 10 µg/L  
 ou absence de genres toxigènes  
 ou présence de genres toxigènes < 1 mm3/L

**PAS D'ALERTE**

Maintien d'une activité normale

Présence de genres toxigènes > 1 mm3/L  
 avec concentrations en toxines < Valeurs guides

**NIVEAU ALERTE 1**

Maintien d'une activité normale  
 Information du public

Présence de genres toxigènes > 1 mm3/L  
 avec concentrations en toxines > Valeurs guides  
 ou présence d'accumulation en surface et/ou mortalité animale

**NIVEAU ALERTE 2**

Interdiction de la baignade  
 Restriction des activités nautiques  
 Recommandations de non-consommation des poissons  
 Information du public

